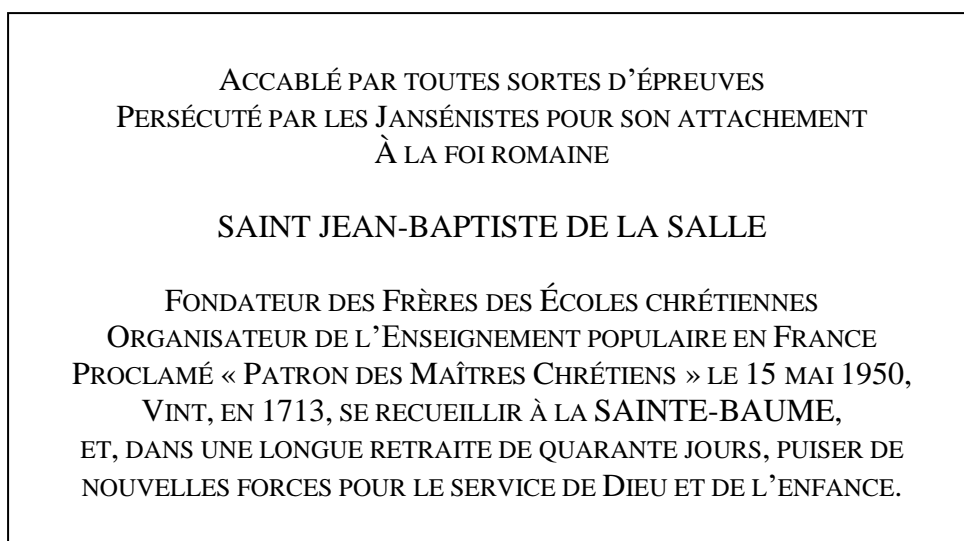


Jean-Baptiste de La Salle et la Sainte-Baume...¹

M^{me} Magali Devif
Directrice des Archives lasalliennes de Lyon

En 1713, Jean-Baptiste de La Salle, en visite dans les écoles du Midi, fait face à de nombreux écueils : fermeture du Noviciat de Marseille, accusations de Frères sur son action néfaste... Acculé, cette période de trouble le fait douter du bien-fondé de son action. Il se retire quelque temps, dans un haut lieu du pèlerinage du sud de la France, à l'ermitage de la Sainte-Baume, grotte réputée avoir été le refuge de Marie-Madeleine, l'amie du Christ.

Du passage de Jean-Baptiste de La Salle à la Sainte-Baume, il reste comme trace une plaque commémorative déposée dans la grotte-même. Elle fut placée le 9 septembre 1950 par un groupe de Frères des Écoles chrétiennes du district de Provence².



Sur cet épisode, on sait peu de choses : les documents sont manquants ou lacunaires et les témoignages peu éloquentes ou contradictoires. Il semble intéressant de reprendre l'ensemble des éléments connus pour en faire une synthèse. En premier lieu, il est bon de fixer le décor, la grotte de la Sainte-Baume.

I. La grotte de la Sainte-Baume

A. Dernière demeure de Marie-Madeleine

Marie-Madeleine, dont l'identité suscite le débat, est présente dans les Évangiles. Voici ce qu'en dit l'Encyclopédie *Catholicisme* :

« Elle fut délivrée de sept démons ; elle se mit, avec d'autres femmes, au service de Jésus depuis la Galilée jusqu'au Calvaire ; au matin de Pâques, elle est aussi parmi celles qui, venues pour embaumer le cadavre du Crucifié, trouvèrent le tombeau vide ; mais contrairement à ces compagnes qui s'en étaient retournées désespérées, elle demeura au tombeau, mérita de voir la première le Christ ressuscité et fut chargée par lui d'en informer les apôtres. »³

¹ Je voudrais remercier les Frères Augustin Laffay, o.p., et Pierre-Alain Malphettes, o.p., pour l'aide et les informations qu'ils ont pu m'apporter sur la Sainte-Baume.

² « Sur les pas de St Jean-Baptiste de La Salle, son voyage dans le Midi de la France », extrait du *Bulletin de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, Rome, n° 127, 32^e année, octobre 1951, p. 260.

³ V. SAXER, « Marie-Madeleine (Sainte) », *Catholicisme hier aujourd'hui demain*, Tome VIII : « Lux Alma – Messiaen », Paris, Letouzey et Ané, 1979, col. 632.

Après l'épisode de la résurrection, les informations sur Marie-Madeleine nous manquent. De nombreux cultes se développent en Orient puis en Occident. En France, deux cultes de la Madeleine se distinguent. Le premier apparaît à Vézelay au IX^e siècle, « avec le transfert des reliques magdaléniens, de Judée en Bourgogne, par les soins du moine Badilon »⁴ puis vers le milieu de XIII^e siècle, le pèlerinage perd de sa vigueur. Un autre se développe plus au sud, en Provence, à la Sainte-Baume, d'après une légende remontant au XII^e siècle. Des ossements retrouvés à Saint-Maximin, dans la crypte, sont attribués à Marie-Madeleine, car elle se serait retirée dans ce lieu durant une trentaine d'années. Lacordaire, dans son ouvrage *Marie-Madeleine*, relate le périple de cette sainte, venue trouver refuge en Provence :

« La persécution du christianisme avait commencé en Jésus-Christ. Elle ne tarda pas à s'étendre autour de son tombeau. [...] Une barque, entre les autres, quitta ces beaux rivages qui s'étendent du Carmel aux bouches du Nil. Elle portait dans ses flancs étroits la famille de Béthanie, et quelques disciples qui s'étaient joints à sa bénédiction. La main qui dirigeait tous les apôtres conduisait aussi ceux-là, [...] ils abordèrent à une ville qui était dès lors une des portes de l'Europe. Marseille les vit entrer sans connaître le trésor qui descendait avec eux. Qui lui eût nommé Lazare, Marie-Madeleine, Marthe, n'eût rien dit à son oreille, encore moins à son cœur. [...] Dieu dans la création avait pensé à Marie-Madeleine, et lui avait fait, en un point de la terre, un asile exprès. [...] J'ai nommé avant tout la Sainte-Baume [...]. Une grâce y attira Marie-Madeleine [...]. Trente ans Marie-Madeleine passa de la pénitence à la gloire et de la gloire à la pénitence. [...] Vint cependant l'heure où Marie-Madeleine devait passer de son extase terrestre et ininterrompue à l'extase immobile de l'éternité. [...] Saint-Maximin déposa son corps dans un tombeau d'albâtre, et lui-même y prépara sa sépulture [...]. Telle est la croyance des peuples et la croyance de l'Église [...]. »⁵

Le pèlerinage naît donc au XII^e siècle. Les Frères prêcheurs sont appelés en 1295 à Saint-Maximin pour conserver les reliques, et à la Sainte-Baume pour garder la grotte. Pour mieux appréhender le sujet, il est bon de faire une rapide présentation du site, nous nous bornerons à la période se rapprochant le plus du passage de Jean-Baptiste de La Salle.

B. Présentation du site

« Il existe, sur le plateau de Saint-Maximin à peu près à égale distance de Marseille, d'Aix et de Toulon, une roche immense, haute de 300 pieds, et taillée à pic, dans laquelle s'ouvre une vaste grotte où peuvent se rassembler des multitudes. C'est là que, selon l'antique et respectable tradition de la Provence, sainte Marie-Madeleine a fait un séjour de trente-trois ans ; de la voûte tombent continuellement des gouttes d'eau, excepté dans un seul endroit qui est toujours sec, et qui paraît avoir été l'asile de la sainte ; on l'appelle pour cette raison le lieu de la pénitence. C'est un pèlerinage très fréquenté dans tous les temps, même aujourd'hui ; un pape, plusieurs rois de France l'ont visité, et parmi ces derniers saint Louis à son retour de la Terre-Sainte. [...] Ce désert, à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, s'appelle la Sainte-Baume.

Les souvenirs religieux de la Sainte-Baume, cette solitude profonde où le silence n'est interrompu que par le souffle des vents... »⁶

La grotte de la Sainte-Baume (village de Plan-d'Aups) était alors de 10 à 12 lieues – la lieue⁷, unité de mesure de l'Ancien Régime, indique la distance parcourue à pied en une heure –, soit entre 39 et 46 km, à l'est de Marseille. La ville de Saint-Maximin est éloignée d'une vingtaine de kilomètres plus à l'est de la grotte.

⁴ *Ibid.*, col. 634.

⁵ LACORDAIRE, *Marie-Madeleine*, Chapitre VII « Sa sainte Marie-Madeleine à la Sainte-Baume et à Saint-Maximin », Paris, Cerf, coll. « Sagesses chrétiennes », 2005, p. 81-89.

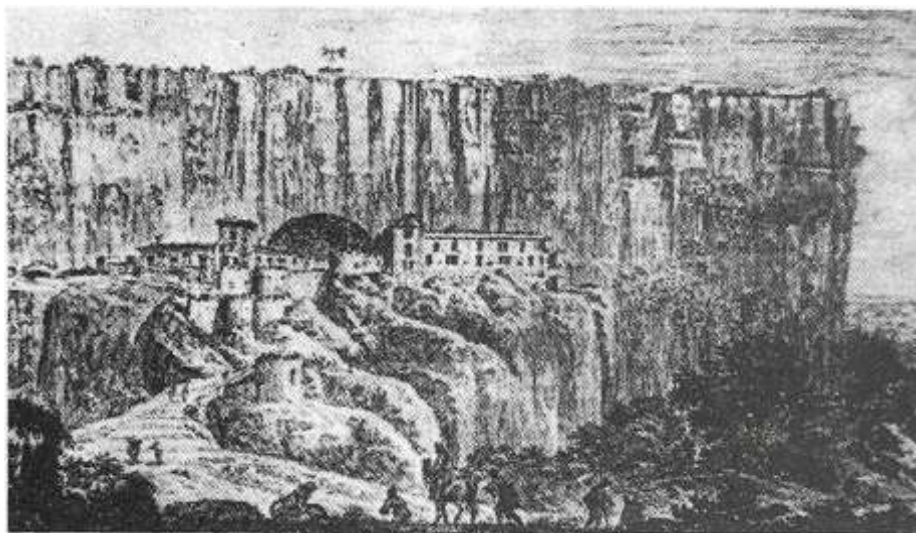
⁶ Casimir GAILLARDIN, *Les Trappistes ou l'ordre de Cîteaux au XIX^e siècle, Histoire de la Trappe depuis sa fondation jusqu'à nos jours, 1140-1844*, Tome 2, Paris, Comptoir des imprimeurs-unis, 1844, p. 406-407 (consulté sur <http://books.google.com>).

⁷ La lieue de Paris entre 1674 et 1793 représentait 2 000 toises, soit 3,898 km.



La carte de Cassini, élaborée au XVIII^e siècle, représente le paysage de cette époque.

La grotte était alors gardée par quelques Frères Dominicains, mis à disposition et issus du couvent de Saint-Maximin. À proximité directe de la grotte, se trouvaient l'ermitage (ou couvent des Frères) et une hostellerie. Ces installations permettaient d'accueillir les pèlerins pour suivre une retraite ou les exercices et offices des Frères prêcheurs.



Représentation des lieux à la fin du XVII^e siècle : gravure d'Israël Sylvestre (1660)⁸.

L'abbé Faillon, dans son ouvrage, fait une description très fournie du lieu et de son activité :
 « Pour loger à la Sainte-Baume tous les pèlerins qui se présentaient, on se vit contraint, en 1689, d'augmenter d'un étage le bâtiment de l'hospice, qui venait d'être reconstruit, à la suite d'un incendie arrivé en 1683. Au moyen de cette augmentation, les chambres destinées aux pèlerins furent au nombre de douze. C'était là, et non dans la maison des religieux, que logeaient tous les étrangers, même les religieux, et les prêtres qui venaient pour faire, dans ce lieu de dévotion, les exercices spirituels de la

⁸ Image tirée de René LAMBERT, *La Sainte-Baume, le pèlerinage des Compagnons du Devoir*, Paris, Librairie du Compagnonnage, 1997, p. 46.

retraite. Il n’y avait d’exceptés que les cardinaux, les évêques, les abbés et les bienfaiteurs insignes de l’ordre : ceux-ci pouvaient être logés dans le couvent. Outre douze cellules, à l’usage des religieux, il y en avait cinq autres dans le couvent, destinées aux personnes dont nous parlons. »⁹

Cela restitue bien l’atmosphère, dans laquelle Jean-Baptiste de La Salle a pu vivre sa retraite, quelques années plus tard, en 1713. C’est ce que nous allons essayer d’étudier à partir des récits biographiques et autres documents d’archives.

II. Le séjour de Jean-Baptiste de La Salle à l’ermitage

A. Les sources

Très tôt, à la suite du décès de Jean-Baptiste de La Salle survenu en 1719, le Supérieur général, « F. Barthélemy se mit en devoir de solliciter des mémoires sur l’histoire de sa vie aux témoins qui avaient connu de façon particulière le Fondateur... »¹⁰ Mais il survécut un peu plus d’un an au Fondateur, ce qui ne laissa pas le temps au Frère Barthélémy de continuer cette démarche. Son successeur, Frère Timothée, reprend ce travail et demande à ce que soit rédigée la vie de Jean-Baptiste de La Salle.

1. Études des premières biographies

Le premier à s’atteler à la tâche et à récupérer les témoignages et sources, est le Frère Bernard (Jean Dauge). Il rédige un premier manuscrit en 1721, inabouti, puis un second en 1723 qui a aujourd’hui disparu et dont nous n’avons pas de copie. Du manuscrit de 1721, « il ne reste, en effet, qu’un court manuscrit de quatre-vingt-six pages et qui ne couvre que la période de 1651 à 1688 de la vie du Fondateur »¹¹, période qui ne coïncide donc pas avec notre étude.

Le deuxième, François-Élie Maillefer, neveu de Jean-Baptiste de La Salle, rédige à deux périodes distinctes – 1723 puis 1740 –, une biographie sur son oncle. Son appartenance au milieu janséniste et son lien familial peuvent altérer quelque peu son travail biographique. Il n’en reste pas moins une source essentielle.

Le troisième, le chanoine Jean-Baptiste Blain, alors chapelain à Saint-Yon, maison mère de l’Institut, publie en 1733 son texte *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*. Il n’est pas neutre non plus et écrit de manière plutôt hagiographique. Voici ce qu’il rapporte sur cet épisode :

« Dans cette persuasion, il prit la résolution de s’éloigner pour quelque tems, & d’aller se cacher dans quelque solitude [...].

Abandonné de Dieu & des hommes, il ne se croyoit plus propre à rien ; & regardant sa présence comme le principe de la persécution, il croyoit la faire cesser par sa retraite. *Mon absence*, disoit-il, *pourra calmer ceux qui m’en veulent, & leur inspirer des pensées de paix pour mes chers enfans.*

Il se retira en effet dans un hermitage éloigné de dix à douze lieuës de la Ville. [...] Il y jouissoit d’une paix & d’un calme qui lui faisoit desirer d’y finir ses jours inconnu aux hommes [...]

Après que le pieux Instituteur eut demeuré quelque tems dans l’hermitage dont on vient de parler, il se retira dans une autre solitude en la Ville de Mende. [...] Aussi il ne fut pas peu surpris quand il vit

⁹ Abbé Étienne-Michel FAILLON, *Monuments inédits sur l’apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée, saint Lazare, saint Maximin sainte Marthe et les saintes Mariés Jacobé et Salomé*, Tome I, Paris, chez l’éditeur, aux ateliers catholiques du petit-Montrouge, 1848, p. 1108-1109. (consulté sur <http://books.google.com>).

¹⁰ Frère Émile LETT, *Les premiers biographes de saint J.-B. de La Salle*, Paris, LIGEL, 1956, p. 33.

¹¹ Frère Bernard, FSC, *Conduite admirable de la Divine providence en la personne du vénérable Serviteur de Dieu Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de l’église cathédrale de Reims et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes, Édition du ms. 1721*, Rome « Cahier Lasallien » n° 4, 1965, p. XIII.

arriver dans sa nouvelle solitude le Frère Directeur à qui il avoit laissé la conduite de la maison du Noviciat¹² qu'il avoit quitté. »¹³

F.-É. Maillefer, dans son manuscrit de 1740, reprend la citation de Blain « mon absence pourra calmer l'agitation de mes ennemis et leur inspirer des pensées de paix pour mes chers enfants »¹⁴, il apporte cependant un complément en précisant la localité : « Il se retira en effet dans l'ermitage de Saint-Maximin, à douze lieues environ de Marseille ». Il indique aussi : « On vient l'y troubler. Le Frère Supérieur à qui il avait confié le gouvernement de son noviciat de Marseille, le voyant entièrement dépourvu de sujets, vint le trouver dans sa retraite pour lui exposer le triste état de cette maison désolée. »¹⁵ Maillefer donne ici une nouvelle précision. Le séjour de Jean-Baptiste de La Salle ne serait pas secret mais connu des Frères. Le chanoine Blain, cité plus avant, relate aussi la venue du Frère Timothée mais situe ce fait à Mende et non à la Sainte-Baume. Malheureusement, il n'y a pas dans les archives, d'attestation du Frère Timothée pouvant valider l'une des deux versions.

Les autres biographes du XVIII^e siècle, déjà plus tardifs, n'apportent pas de nouveaux éléments. Le Père Garreau, en 1760¹⁶, « avoue lui-même qu'il se contenta d'abrégé l'ouvrage de M. Blain et de remplacer, par des réflexions morales, les détails qu'il ignorait sur une partie de la vie du fondateur des Frères. Son travail n'a donc pas d'autre valeur historique que celle de l'œuvre du chanoine de Rouen. »¹⁷

L'abbé de Montis, dans son ouvrage, publié en 1785, modifie quelques termes et conserve la version du chanoine Blain : « [il] alla se cacher dans une solitude à dix ou douze lieues de la Ville [...]. Ayant quitté son Hermitage, il alla à Mende. [...] Le Frère Timothée qu'il avoit chargé du soin des Novices de Provence, vint à Mende pour lui apprendre qu'ils étoient tous sortis »¹⁸.

2. L'attestation du Frère Bernardin

Frère Bernardin (Pierre Martin Ronsin, 1686-1751) se trouvait dans le Midi à cette période. Il tenait la 1^{re} classe à Avignon, en 1712, lors du passage de Jean-Baptiste de La Salle, puis il fut nommé directeur à Mende en 1713. Il est donc un témoin de premier ordre. En 1742, il rédige une attestation dont voici une partie du contenu :

« Certifie à tous qu'il apartiendra, qu'en l'année mil sept cens douze N. T. V. Père Messire Jean-Baptiste de la Salle instituteur des frères des Ecoles Chrestiennes, m'a asseuré de sa propre bouche [...] Qu'il a passé quarante jours et plus dans hermitage à quatre lieues de Marseille sans changer de linge, se levant à minuit pour assister à l'office ; [...] ce que j'ateste être très veritable, en foi de quoi j'ai signé, fait à Bourg St Andéol ce 6^e mai mille sept cens quarante deux.

F. Bernardin »¹⁹

Ce document d'archives est très intéressant puisqu'il apporte des informations inédites. Cependant, rédigé près de trente ans après les faits, et suite aux publication et rédaction des premières biographies, sa fiabilité peut être mise en doute. Cette attestation est écrite dans un contexte très particulier : c'est

¹² Il s'agit du Frère Timothée. Il sera Supérieur général de l'Institut de 1720 à 1751.

¹³ Jean-Baptiste BLAIN, *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*, II, Rome, « Cahier Lasallien » n° 8, p. 97-98.

¹⁴ F.-É. MAILLEFER, *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, MDCCXL*, Rome, 1980, p. 263.

¹⁵ *Ibid.*, p. 263 et 265.

¹⁶ J.-Cl. GARREAU (s.j.), *La vie de Monsieur de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de l'Église métropolitaine de Rheims, et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*, Rouen, Laurent Dumesnil, 1760, 606 p.

¹⁷ Frère Lucard, *Vie du vénérable J.-B. de La Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, Rouen, Fleury, Librairie, 1874, préface, p. VIII.

¹⁸ Abbé DE MONTIS, *La vie de M. de La Salle instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*, Paris, chez Guillot, M DCC LXXXV, p. 138-140.

¹⁹ Archives de la Maison généralice à Rome, cote BJ 503/2, dossier 17 : attestation du F. Bernardin.

la période où le Frère Timothée, Supérieur général, a entamé le processus de béatification du Fondateur, et c'est cette même année, que le Supérieur certifie le miracle dont il a bénéficié en 1702²⁰.

Étudions plus attentivement les précisions apportées. D'abord, la date : « en l'année mil sept cens douze ». Cette année correspond au passage de Jean-Baptiste de La Salle à Avignon, époque où le Frère Bernardin y faisait la classe, serait-ce un mélange des événements ? Cette date peut aussi s'appliquer aux premiers éléments indiqués dans l'attestation du Frère – qui n'ont pas été rapportés ici –, mais qui ne coïncident pas avec le séjour de Jean-Baptiste de La Salle à la Sainte-Baume. Il s'agit davantage d'une énumération de faits ou d'actions du Fondateur sans lien les uns avec les autres.

La partie de l'attestation concernant l'ermitage commence par l'évocation de la durée du séjour : « quarante jours et plus ». Ce chiffre, tout à fait plausible, n'est pas anodin. Il peut amener à diverses interprétations. Certains biographes, en s'appuyant sur cette attestation, en ont conclu que ces 40 jours correspondaient au Carême. En 1713, le mercredi des Cendres était le 1^{er} mars, ce qui correspond à la période envisagée, plutôt dans l'hiver. Une autre explication pour cette durée – plus symbolique cette fois –, est en référence à la Bible²¹. Elle renvoie aux 40 jours de Jésus au désert... On retrouve Jean-Baptiste de La Salle comme figure du serviteur de Dieu. Cette information est donc à manier avec précaution, car elle peut rendre le témoignage plus hagiographique que véridique.

Le Frère Bernardin continue avec la localisation de l'ermitage « à quatre lieues de Marseille », soit environ 15 km, ce qui ne correspond ni à la distance réelle, ni à celles évoquées par les premiers biographes – Blain et Maillefer écrivent « 10 à 12 lieues ». L'indication de distance, attestée par le Frère Bernardin, semble erronée. Utilise-t-il la même unité de mesure ? Dans l'Ancien Régime, il existait plusieurs lieues dans le royaume de France. Celle de Provence était une des plus grandes, elle représentait 5,847 km, soit 23 km approximativement pour les quatre lieues, ce qui ne correspond toujours pas à l'éloignement de la grotte. Est-ce un défaut de mémoire ? La question peut se poser. On peut aussi regretter qu'il n'ait pas précisé le nom de l'ermitage.

Pour finir, le Frère Bernardin nous dévoile que Jean-Baptiste de La Salle est resté « sans changer de linge, se levant à minuit pour assister à l'office ». Concernant l'office de minuit, cette pratique est avérée. Chez les Dominicains, « le Chapitre général de Valence de 1647, dans son ordination 1 (un) rappelle que les Matines sont récitées à minuit. »²² Pour ce qui a trait aux vêtements, il aurait fallu que le Frère Bernardin suive la retraite comme Jean-Baptiste de La Salle pour s'en assurer, ou bien qu'une personne de confiance lui ait rapporté. C'est pour cela que de nombreux biographes et historiens en ont conclu que le Frère Bernardin s'était rendu à la Sainte-Baume. Rien ne nous le confirme. Comme Jean-Baptiste de La Salle, après sa retraite, se rend à Mende, où le Frère Bernardin est directeur, a-t-il simplement entendu le récit de son séjour ? comme il le sous-entend par « Jean-Baptiste [...] m'a assuré de sa propre bouche... ».

Sur ce point, le Frère Lucard, dans ses *Annales*, avance que « Dans les retraites que le vénérable de La Salle fit dans le Midi, à la Grande Chartreuse et à Parménie, il eut toujours un Frère avec lui. Il est très probable que le F. Bernardin l'accompagna à Saint-Maximin. »²³ Il s'agit ici d'une simple hypothèse, aucune source connue ne peut affirmer ses dires.

²⁰ Cf. Magali DEVIF, Philippe MOULIS, « Fratel Timoteo, 2° Superiore Generale dei Fratelli delle Scuole Cristiane (1720-1751) », *Rivista lasalliana*, avril-Juin 2015, anno 82-2 (325), p. 251.

²¹ Selon la Bible, c'est le nombre de l'attente, de la préparation, de l'épreuve ou du châtement. La Bible recourt souvent aussi au chiffre 40 lorsque commence un nouveau chapitre de l'histoire du salut. D'autre part, quarante indiquerait la durée d'une génération ou d'une période assez longue, dont on ignore la longueur exacte. Symbolise aussi la mort à soi-même et la renaissance spirituelle.

²² Cf. Vincent-Marie FONTANA, *Constitutiones declarationes ordinationes capitulorum generalium s. ordinis praed.*, Rome, 1655, Col. 231, et B.-M. REICHERT, *Acta capitulorum generalium*, Volume II (1629-1656), Rome, 1902, p. 228. Références données par F. Jean-Michel Potin, archiviste de la Province dominicaine de France.

²³ Frère Lucard, *Annales de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, Tome I « Depuis son origine jusqu'à son approbation par le pape Benoît XIII, 1679-1725 », Paris, Procure générale des Frères, 1883, p. 294, note 3.

Après l'étude des sources premières, il faut regarder les apports des travaux menés ultérieurement, qui se sont appuyés sur de nouveaux éléments et on fait l'objet d'un travail plus méthodique. Cependant, les erreurs d'interprétations ne manquent pas.

B. Les apports des biographies plus récentes

De nombreuses biographies sont écrites au cours du XIX^e siècle, travaux effectués surtout en vue de la béatification²⁴. Certaines œuvres se contentent encore de reprendre le texte de Blain, en complétant parfois avec l'attestation du Frère Bernardin. D'autres sont plus dans l'optique du Frère Philippe, Supérieur général, qui, en 1864 :

« conçut la pensée de faire composer une vie du Fondateur d'après les documents originaux. [...] Sur son invitation, des recherches ont été faites à Reims, à Paris, à Rouen, à Chartres, à Avignon, à Moulins, à Marseille, à Parménie, à Grenoble, dans toutes les villes où le Vénérable de la Salle a pu laisser quelques souvenirs. »²⁵

De là, sont publiées deux biographies qu'il est intéressant de présenter pour cette étude : celle du Frère Lucard, en 1874 et celle d'Armand Ravelet, en 1888.

1. L'ouvrage du Frère Lucard

Frère Lucard (Jean-Baptiste Larronde, 1821-1895) est l'auteur de la *Vie du Vénérable J.-B. de La Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes* (1874), rééditée en 1876, ainsi que des *Annales de l'Institut des FEC* publiées en 1883. Ce Frère historien²⁶ est le premier à ne pas reprendre textuellement les éléments des premiers biographes (Blain ou Maillefer). Sa recherche est plus poussée, il explore des sources externes à l'Institut et cite les récents travaux de recherche de l'époque : *Histoire de la Trappe*²⁷ ou encore *Monuments inédits de l'Apostolat de sainte Madeleine* de l'abbé Faillon²⁸. Il faut préciser aussi que « L'auteur a été secondé, dans ses recherches, par quelques érudits d'un grand mérite et par des Frères très dévoués »²⁹.

Dans la biographie de 1874, Lucard indique à propos de Jean-Baptiste de La Salle à la Sainte-Baume : « On était alors au mois de mai, époque la plus favorable pour entreprendre de longs voyages à pied [...]. Mais avant de quitter la Provence, il se sentit pressé d'aller passer quelques jours de recueillement et de prières à la Sainte-Baume. »³⁰

Les premiers biographes ne donnent pas de date, d'ailleurs la chronologie des événements entre 1712 et 1714 a été maintes fois débattue dans les études ou biographies successives³¹. Le manque de sources ne permet pas de statuer sur ce point. Lucard ne donne pas plus de justifications pour le mois de « mai », si ce n'est par simple mesure pratique : « époque la plus favorable pour entreprendre de longs voyages à pieds ».

²⁴ Son procès de béatification débute en 1835. Il est déclaré Vénérable en 1840 puis béatifié en 1888 et canonisé en 1900.

²⁵ Frère Lucard, *Vie du vénérable J.-B. de La Salle...*, *op. cit.*, préface, p. IX.

²⁶ Mention provenant de sa fiche personnelle « Paris, S^t J^h historien, 22 7^{bre} 80 », Archives de la Maison Générale, Rome. Ce document est disponible sur le site des Archives lasalliennes de Lyon (https://www.archives-lasalliennes.org/freres_pub.php).

²⁷ Casimir GAILLARDIN, *Les Trappistes ou l'ordre de Cîteaux au XIX^e siècle, Histoire de la Trappe depuis sa fondation jusqu'à nos jours, 1140-1844*, Tome 2, Paris, Comptoir des imprimeurs-unis, 1844, p. 406-407 (consulté sur <http://books.google.com>).

²⁸ L'abbé Faillon dans son ouvrage donne beaucoup de références d'archives pour corroborer ces dires.

²⁹ Frère Lucard, *Vie du vénérable J.-B. de La Salle...*, *op. cit.*, préface, p. X.

³⁰ *Ibid.*, p. 263.

³¹ Cf. F. José Maria VALLADOLID, « Chronologie lasallienne », *Lasalliana* n° 31, 1994, 3/3, p. 195-196. Il situe le séjour en avril-mai 1713 et indique un déplacement de la sainte-Baume à Saint-Maximin ; Saturnino GALLEGRO, *Vida y Pensamiento de San Juan Bautista De La Salle*, I « Biografía », Madrid, Biblioteca des autires cristianos, 1986, p. 488-489. Il est indiqué « Un matin, au commencement d'avril ».

Les détails rapportés³² du livre de l'abbé Faillon, permettent de nous informer sur l'ermitage de la Sainte-Baume une vingtaine d'années avant le passage de Jean-Baptiste, comme nous l'avons vu précédemment. Cette description ainsi faite permet de remettre en cause l'information donnée par Lucard lui-même dans ses *Annales*³³ et plusieurs biographies du XX^e siècle spécifiquement – Georges Rigault³⁴ qui fut suivi par Bernoville³⁵, Merlaud³⁶ et autres –, qui indiquent que Jean-Baptiste se serait rendu au couvent des Dominicains de Saint-Maximin. Il semble que ce soit l'expression utilisée par Maillefer, dans sa biographie, « l'ermitage de Saint-Maximin » qui fut à l'origine de cette confusion. La Sainte-Baume n'avait pas de statut particulier, les Frères prêcheurs devaient respecter les mêmes usages que dans les autres couvents :

« Le couvent de la Baume était soumis à la clôture monastique : les femmes ne pouvaient y entrer sous peine d'excommunication, et les religieux n'en sortaient qu'avec permission du vicaire ou du supérieur, soit pour descendre dans la forêt, soit même pour entrer dans l'hospice. On voit par là que les religieux ne devaient point rendre eux-mêmes les devoirs de l'hospitalité au commun des pèlerins. Ils affermaient l'hospice, avec ses meubles, à un aubergiste, et celui-ci recevait les pèlerins qui lui payaient leur dépense. »³⁷

Cependant des mesures d'exception pouvaient être instaurées : « Les dominicains se bornaient à donner chaque jour gratuitement l'hospitalité à tous les religieux mendiants et aux prêtres indigents, et à faire une aumône à chaque pauvre et à chaque pèlerin ou ermite qui se présentait pour la recevoir. »³⁸ Lucard s'en inspire-t-il quand il rédige : « C'est en prêtre vivant des secours de la charité que le Vénérable de la Salle se présenta aux enfants de saint Dominique ; il voulait abriter sa modestie sous les humbles livrées de l'indigence. Son pieux désir fut satisfait ; il vécut à la Sainte-Baume... »³⁹ Puis il continue son récit en introduisant un élément inédit, potentiellement vraisemblable : « Après leurs repas, les religieux se rendaient à la grotte en psalmodiant le *Miserere mei, Deus*. Le Vénérable de La Salle introduisit cette pieuse coutume dans son Institut pour les trois derniers jours de la semaine sainte ». Il semble, cette fois encore, s'appuyer sur l'ouvrage de l'abbé Faillon, qui mentionne en note (b) : « C'était la coutume à la Sainte-Baume qu'après les repas, les religieux se rendissent à la grotte en récitant le psaume *Miserere mei Deus* »⁴⁰. Cette affirmation peut être vérifiée à partir des *Règles communes des Frères des Écoles chrétiennes*. Dans le manuscrit d'Avignon de 1705, il n'est pas fait mention de cet usage alors que dans l'édition de 1718, il est précisé : « ensuite en allant dans l'oratoire on dira alternativement le psaume *Miserere** »⁴¹. Cette pratique n'est pas exclusive aux Dominicains, elle est d'usage chez les moines en général⁴². Jean-Baptiste l'a peut-être découverte à cette occasion avant de l'intégrer dans les règles communes. C'est une possibilité.

³² Le passage cité par Lucard, dans *Vie du vénérable J.-B. de La Salle...*, n'est pas textuellement celui de l'ouvrage de l'abbé Faillon.

³³ Le Frère Lucard se contredit sur le passage à la Sainte-Baume entre sa *Vie du vénérable J.-B. de La Salle...* et les *Annales de l'Institut...*, *op. cit.*, t. I, p. 295 : « Il [Jean-Baptiste] fit le pèlerinage de la Sainte-Baume, et se retira au couvent de Saint-Maximin, où il passa une partie du carême en retraite. »

³⁴ « Il se retira ensuite au monastère de Saint-Maximin durant quarante jours « assistant chaque nuit à l'office », Georges RIGAULT, *Histoire générale de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, Tome I, Paris, Librairie Plon, 1937, p. 377.

³⁵ « M. De La Salle reçoit l'hospitalité du monastère de Saint-Maximin », Gaëtan BERNOVILLE, *Saint Jean-Baptiste de La Salle*, Paris, éditions Alsatia, 1951, p. 224

³⁶ « Bientôt apparait le monastère de Saint-Maximin avec son style dépaycé sous le ciel de Provence », André MERLAUD, *Jean-Baptiste de La Salle maître de l'enfance et de la jeunesse*, Paris, SPES, 1955, p. 206.

³⁷ Abbé Étienne-Michel FAILLON, *op. cit.*, p. 1109.

³⁸ *Ibid.*, p. 1110.

³⁹ Frère Lucard, *Vie du vénérable J.-B. de La Salle...*, *op. cit.*, p. 264. Dans l'édition de 1876, il précise « il vécut quarante jours à la Sainte-Baume... ».

⁴⁰ Abbé Étienne-Michel FAILLON, *op. cit.*, p. 1110.

⁴¹ « Les trois derniers jours de la semaine sainte », *Règles communes des Frères des Écoles chrétiennes*, 1718, (RC 30,20,6).

⁴² Information donnée par le Frère Augustin Laffay, o.p., archiviste de la province dominicaine de Toulouse.

2. Les illustrations et représentations dans la biographie de Ravelet

Armand Ravelet (1835-1875), avocat et journaliste, rédige une *Histoire du vénérable Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, imprimée en 1874. Tout comme Lucard, il a mené un important travail de recherche dans les archives pour écrire son livre. La liste des sources insérée au début de la 2^e édition de son ouvrage en 1874 en est le témoignage. L'auteur meurt un an après la publication, en juin 1875. Sa biographie est réutilisée⁴³ pour être publiée l'année de béatification de Jean-Baptiste de La Salle. Cet ouvrage est agrémenté de dessins, plans et lithographies, venant documenter et embellir le texte. Dans cette version, deux dessins réalisés par Thadée illustrent l'épisode de la Sainte-Baume et sont mentionnés comme « illustrations documentaires »⁴⁴. L'un représente l'intérieur de la grotte et l'autre une bâtisse où se serait arrêté Jean-Baptiste de La Salle.

a) La grotte (p. 368)

Dans la représentation de la grotte, la légende indique « état actuel », on suppose que la réalisation a eu lieu juste avant la publication du livre (1888), vraisemblablement dans les années 1880. Ce n'est évidemment pas le lieu qu'a connu Jean-Baptiste de La Salle, la date supposée de son passage étant vers 1713. Entre cette date et la réalisation du dessin s'est écoulé plus d'un siècle et demi, durant lequel se sont déroulés la Révolution française, le saccage de la grotte et son réaménagement. L'épisode révolutionnaire entraîne, après le vote par l'Assemblée nationale de la confiscation des biens du clergé (2 novembre 1789) puis la dissolution des ordres religieux prononcée (13 février 1790), l'expulsion des religieux de la Sainte-Baume. L'abbé Faillon nous rapporte le récit des événements :

« L'église de la Sainte-Baume ne pouvant être conservée comme paroisse dans un désert sans habitants, on transporta au district de Saint-Maximin, et pour le compte du gouvernement, tous les meubles et les ornements, ainsi que les riches offrandes [...]. On y laissa cependant un des anciens religieux, le P. Sand [...] ; mais les événements le forcèrent bientôt à la quitter et à se réfugier à Nans. La fuite forcée de ce religieux amena le pillage de tout ce qui avait été laissé à son usage, et l'avidité des sacrilèges n'épargna rien dans ce lieu : ports, bois, fer, tout fut enlevé. [...] Après avoir ainsi dépouillé Saint-Maximin, Barras et Fréron allèrent, à la tête d'une troupe de soldats voués à la dévastation et enhardis au mal, mettre le feu au couvent, à l'hospice et à tous les bâtiments de la Sainte-Baume, et détruisirent ainsi ce que les révolutionnaires n'avaient pas ruiné. [...] Ils n'épargnèrent proprement que la statue de marbre de la très sainte Vierge [...] par la seule crainte que leur inspira l'action hardie de huit habitants du Plan-d'Aups, qui montèrent à la Sainte-Baume, et tirèrent cette statue de sa niche pour la sauver...

Ces horreurs se passèrent au commencement de l'année 1793⁴⁵ ; et pendant plus de vingt ans la Sainte-Baume ne fut plus qu'un monceau de ruines. »⁴⁶

La grotte de la Sainte-Baume fut entièrement saccagée et les statues décapitées. Seule la sculpture d'Orsini, artiste génois, datant du XVI^e siècle et représentant la Vierge Marie, fut sauvée par des habitants du village de Plan-d'Aups. Jean-Baptiste de La Salle s'est vraisemblablement adonné au recueillement et à la prière auprès de ces sculptures aujourd'hui mutilées.

⁴³ « Un de ses amis a essayé de prendre sa place. Le livre d'Armand Ravelet, très respectueusement remanié et complété, se trouve aujourd'hui divisé en trois parties... », Armand RAVELET, *Le Bienheureux J. B. De La Salle, fondateur de l'Institut des frères des écoles chrétiennes*, Tours, Librairie Alfred Mame et fils, M DCCC LXXXVIII, préface, p. X.

⁴⁴ Une page concernant l'illustration et les illustrateurs est insérée juste avant la préface de l'ouvrage.

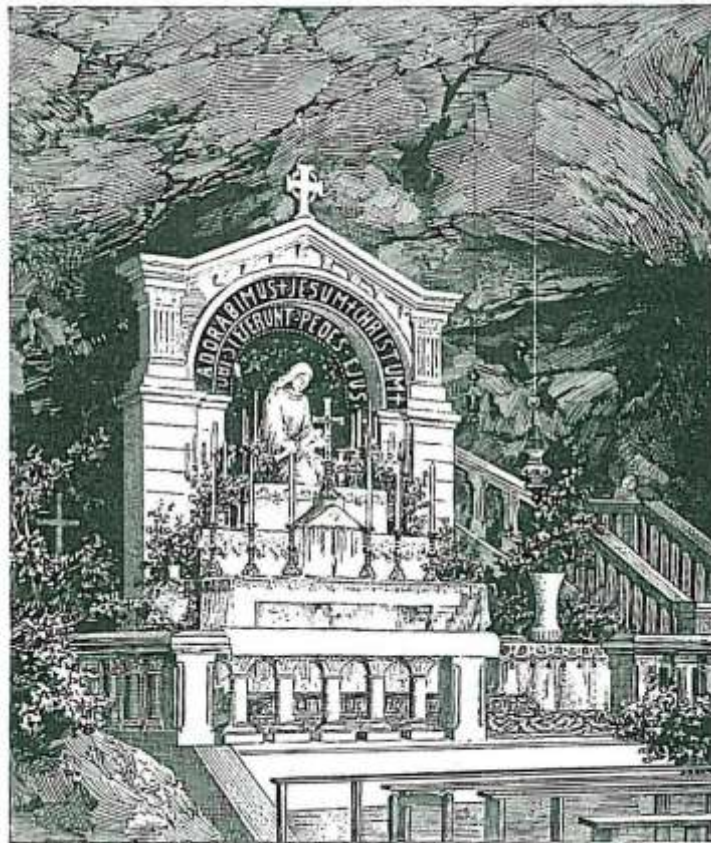
⁴⁵ Il semble y avoir une petite erreur de date. Fréron et Barras ont mené leur mission dans le Midi à partir de juin 1793 et ont été rappelés à Paris en mai 1794. Le saccage a donc eu lieu sur cette période et non au début 1793.

⁴⁶ Abbé Etienne-Michel FAILLON, *op. cit.*, p. 1123-1127.



Carte postale « La Sainte-Baume - tombeau du Christ »,
Archives départementales du Var, cote 2 FI Plan d'Aups 61.

L'illustration de Thadée est tout autre. Elle représente l'autel, le tabernacle et le retable, mobilier du XIX^e siècle installé lors de la réhabilitation du site. Le tabernacle et l'autel sont toujours présents dans la grotte, même si le tabernacle a changé d'emplacement. À noter que la statue, placée au centre du retable, correspond à la sculpture de *Marie-Madeleine contemplant le crucifix* (milieu du XIX^e siècle), œuvre réalisée par Émilien Cabuchet (1819-1902), offerte aux Frères prêcheurs par M^{gr} Dupanloup. C'est aujourd'hui un *Christ en croix* qui orne cet emplacement, la statue de Marie-Madeleine étant installée près de l'autel de la grotte inférieure.



La Sainte-Baume, où le Bienheureux s'arrêta en se rendant de Marseille à Mende (p. 247). — État actuel.
— Dessin de Thadée.

En examinant plus particulièrement le haut du retable, on aperçoit des inscriptions. Sur l'arc supérieur, il est écrit : « *Adorabimus + Jesum + Christum +* » et sur l'arc inférieur : « *Ubi steterunt pedes ejus* ». Ces inscriptions latines se retrouvent dans le psaume 132 (131)⁴⁷, verset 7 : « *Introibimus in tabernacula eius adorabimus in loco ubi steterunt pedes eius* » pouvant être traduites par « Allons à la demeure du Seigneur, prosternons-nous à ses pieds ! »

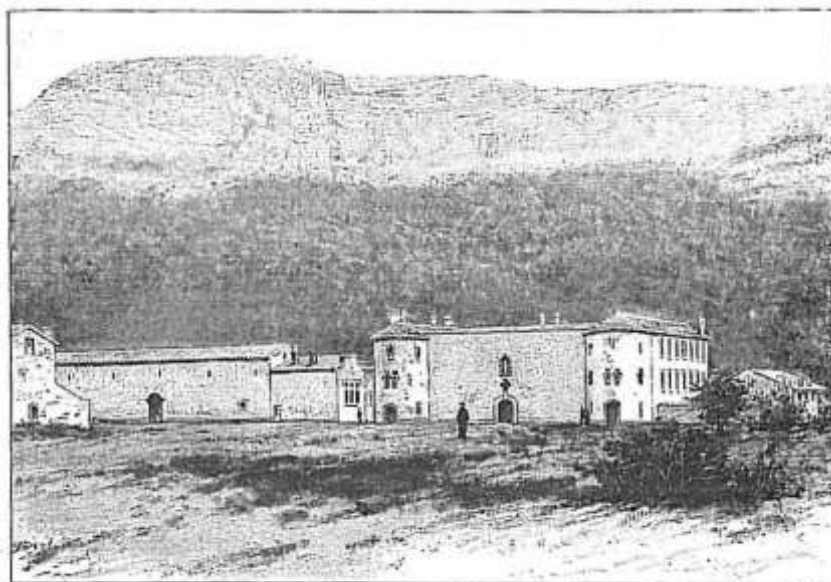
Dans les faits, il n'y a pas d'inscriptions sur les arcs. Mais Louis Rostan dans sa *Notice sur la Sainte-Baume*, apporte un éclairage :

« Derrière cet autel se trouve la partie la plus élevée et la moins humide de la grotte, connue sous le nom de *Lieu de pénitence, locus poenitentiae*, ainsi qu'on voyait écrit en lettres d'or. On y lisait autrefois ces paroles du psalmiste : *Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus* ; allusion aux apparitions de Jésus-Christ à sainte Madeleine en cet endroit. »⁴⁸

Le dessinateur se serait-il inspiré de cette notice pour réaliser son illustration ?

b) Le bâtiment des Dominicains : l'hostellerie (p. 365)

Après la destruction des bâtiments – hostellerie et couvent – situés à proximité de la grotte, en 1793, le site est resté à l'abandon. La grotte est réaménagée en 1822. Les Frères prêcheurs ne reviennent qu'en 1859. Ils restaurent la grotte et le couvent, et prévoient la construction d'une hôtellerie à la lisière de la forêt.



Saint-Maximin, où le Bienheureux s'arrêta en se rendant de Marseille à Mende (p. 367). — Dessin de Thudon.

La légende – « Saint-Maximin, où le Bienheureux s'arrêta en se rendant de Marseille à Mende » – et l'image – dessin de l'hostellerie de la Sainte-Baume – sont trompeuses. D'une part, cette bâtisse n'est pas située à Saint-Maximin, mais en contrebas de la grotte et il s'agit de l'hôtellerie. Elle n'existe pas à l'époque de Jean-Baptiste de La Salle, elle est construite dans les années 1860, suite à la restauration de l'Ordre des Frères prêcheurs par le Père Henri Lacordaire. Cette représentation date vraisemblablement des années 1880⁴⁹, la construction s'étant faite en plusieurs étapes.

D'autre part, Saint-Maximin ne se trouve aucunement sur la route entre Marseille et Mende, mais à l'est de Marseille, comme nous l'avons vu précédemment et Mende, située au nord-ouest de la cité phocéenne.

⁴⁷ Le Psaume 132 (131) est appelé *Cantique des degrés, Cantique des montées* ou encore *Promesse de Dieu à David*.

⁴⁸ Louis ROSTAN, *Notice sur la Sainte-Baume*, 2^e édition, Marseille, impr. Saint-Joseph, 1877, p. 42 (consulté sur <http://books.google.com>).

⁴⁹ Concernant la construction de l'hôtellerie de la Sainte-Baume, voir René Lambert, *La Sainte-Baume...*, *op. cit.*, les illustrations p. 55 et 59 et le texte p. 58 et 62.

De ce passage à la Sainte-Baume, nous n'avons aucune source sûre. Les biographies ont apporté diverses informations sur cet épisode et l'ont même parfois occulté. La plaque commémorative déposée par les Frères des Écoles chrétiennes du District de Provence en 1950, témoignage encore visible, peut-elle être considérée comme une reconnaissance officielle par l'Institut ?

Aujourd'hui encore, la grotte, toujours sous bonne garde des Frères prêcheurs, continue à attirer les pèlerins. Les lasalliens ont quelque peu oublié ce lieu au profit d'un site plus emblématique, Parménie sur la commune d'Izeaux en Isère, où Jean-Baptiste se rendit en 1714. Ce site qui a connu aussi l'abandon, la destruction, a été réhabilité par les Frères. Une communauté, toujours active, est chargée d'accueillir les lasalliens et toutes personnes désireuses d'en connaître un peu plus sur Jean-Baptiste de La Salle.